

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 1^{er} mai 2007, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Joël Boucher, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Manon Handfield, Claude Henri, Jean-François Houle, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Yvan Rioux, Hélène Roberge, Joel Santos, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Line Tessier, Denise Tremblay, Alain Villemure ainsi que Carole Vigneault, représentante du Comité de parents.

ABSENCE NOTIFIÉE : madame Lucie Legault et messieurs Normand Dufour et Alain Langlois.

ÉTAIENT AUSSI ABSENTS : mesdames Louise Séracino et Diane Miron, représentante du Comité de parents

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beaudet, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Alain Gauthier, secrétaire général, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines et Jean-Louis Tousignant, directeur adjoint du Service des ressources éducatives.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-161-05-07 Il est proposé par monsieur Paul St-Amand d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, comme suit :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2007 et du procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 17 avril 2007.
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance
 - 4.2. Rapport de la présidente.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Répartition des services éducatifs entre les écoles – année scolaire 2007-2008 / adoption

- 6.2. Critères d'admission et d'inscription de l'école de la Roselière / adoption
- 6.3. Dérogations au régime pédagogique – Centre des services alternatifs (ajournement au 15 mai 2007)
- 6.4. Nomination au poste de direction du Service des ressources éducatives
- 6.5. Engagement d'un cadre au Service des ressources humaines
- 6.6. Encadrements financiers 2007-2008 (ajournement au 15 mai 2007)
- 6.7. Entente de services bancaires
- 6.8. Comité d'achats regroupés de la Montérégie – choix d'un représentant de la Commission scolaire
- 6.9. Adoption du projet d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives avec la Ville de Carignan
- 6.10. Adoption du projet d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives avec la Ville d'Otterburn Park (ajournement au 15 mai 2007)
- 6.11. Location Pavillon des Tilleuls
- 6.12. Règlement concernant l'authenticité des documents et désignation des personnes pouvant signer mécaniquement des documents / adoption
- 6.13. Motion de félicitations pour l'école Jacques-Rocheleau.

7. Information :

- 7.1. Rapport des responsables des Comités stratégiques du Conseil des commissaires – dépôt des comptes-rendus des rencontres.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 3 AVRIL 2007 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT TENUE LE 17 AVRIL 2007.

C-162-05-07 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2007 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-163-05-07 Il est proposé par Luce Deschênes Damian d'adopter le procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 17 avril 2007 et ce, avec la modification suivante :

Au point 6. ajouter le nom de madame Johanne de Villers au nom de ceux qui ont quittés durant le huis clos.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1 Suivi à la dernière séance

Dépôt d'une information relative à l'évolution du nombre d'élèves résidant à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire des Patriotes qui ont fréquentés l'école de la Roselière au cours des dernières années, ainsi qu'un état de situation sur les demandes d'inscription à cette école pour 2007-2008.

4.2 Rapport de la présidente

La présidente, madame Suzanne Chartrand, passe en revue les principales activités et événements auxquels elle a participé depuis le 4 avril dernier, et particulièrement :

- sa participation à la *Soirée reconnaissance* du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie qui se tiendra à Sorel-Tracy, le 10 mai prochain.
- du lancement du *Forum Jeunesse Montérégie* et du projet *Participation citoyenne*
- du souper bénéfique de la Maison de Jonathan
- du spectacle *Big Bazar* tenu à l'école Ozias-Leduc les 19, 20 et 21 avril 2007
- rencontre tenue avec les responsables de la Ville et lettre transmise par la Commission scolaire des Patriotes relativement à la citation de l'école Sacré-Cœur à Mont-Saint-Hilaire
- des activités et travaux de la Fédération des commissions scolaires du Québec dans divers dossiers.
- des travaux préparatoires au congrès et à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

5. PAROLE AU PUBLIC

Plusieurs citoyens sont présents. Madame Chartrand explique la procédure à suivre et elle invite ceux qui le désirent à s'exprimer.

Monsieur Jean-Pierre Picard, agissant comme porte-parole du conseil d'établissement de l'école secondaire le Carrefour, dépose un document produit par le conseil d'établissement de cette école en lien avec la problématique de la diminution de la clientèle scolaire à Varennes et il en présente les grandes lignes.

Monsieur Cournoyer, parent membre du conseil d'établissement de l'école secondaire le Carrefour, prend ensuite la parole pour appuyer l'intervention de Monsieur Picard et ajouter des précisions.

Madame Chartrand, présidente, remercie les représentants du conseil d'établissement et explique que les membres du Conseil des commissaires étudieront cette problématique et prendront connaissance en comité de travail des informations déposées.

Deux parents viennent ensuite faire part de leurs préoccupations concernant la situation particulière de leurs enfants.

Normande Lemieux, directrice générale, ainsi que monsieur Jean-Louis Tousignant, directeur adjoint au Service des ressources éducatives, apportent des explications.

Monsieur Picard prend la parole à nouveau à titre de parent d'un élève à l'école de la Source au sujet de l'acte d'établissement de cette école.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES

6.1 Répartition des services éducatifs entre les écoles – année scolaire 2007-2008 / adoption

Monsieur Jacques Beaudet, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'article 236 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant les consultations réalisées et les avis reçus;

C-164-05-07 Il est proposé par madame Denise Tremblay d'adopter la répartition des services éducatifs entre les écoles, pour l'année scolaire 2007-2008.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Critères d'admission et d'inscription de l'école de la Roselière

Ce dossier est présenté par monsieur Jacques Beaudet. Madame Normande Lemieux, directrice générale, apporte des explications additionnelles.

Considérant les consultations réalisées auprès du Comité de parents et du conseil d'établissement de l'école de la Roselière

Considérant les avis reçus;

C-165-05-07 Il est proposé par monsieur Pierre Baril d'adopter les critères d'admission et d'inscription de l'école de la Roselière. Ces critères seront utilisés pour l'admission 2007-2008.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Dérogations au régime pédagogique – Centre des services alternatifs

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 15 mai 2007.

6.4 Nomination au poste de direction du Service des ressources éducatives

Huis clos

C-166-05-07 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge que l'assemblée se poursuive à huis clos. Il est 20 h 15.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Retour à l'assemblée publique

C-167-05-07 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge que l'assemblée redevienne publique. Il est 20 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant le poste de direction du Service des ressources éducatives laissé vacant ;
Considérant la volonté de la Commission scolaire de combler ce poste ;
Considérant le profil recherché pour ce poste ;
Considérant le processus de recrutement et de sélection suivi ;
Considérant la recommandation unanime formulée par le Comité de sélection sur le choix de la candidate ;

C-168-05-07

Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse de procéder à la nomination de madame Monique Sauvageau au poste de directrice du Service des ressources éducatives de la Commission scolaire des Patriotes, et que la date de son entrée en fonction soit le lundi 28 mai 2007.

Que le mandat de madame Monique Sauvageau soit d'une durée indéterminée.

Que les conditions de travail de cette personne soient celles prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5 Engagement d'un cadre au Service des ressources humaines

Ce dossier est introduit par madame Normande Lemieux, directrice générale, et présenté par monsieur Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

Considérant le respect de la Politique de gestion des cadres dans la recherche d'un candidat pour combler le poste;

Considérant que toutes les étapes du processus de sélection pour l'engagement d'une conseillère en gestion de personnel ont été dûment suivies;

C-169-05-07

Il est proposé par Johanne de Villers de procéder à l'engagement de madame Katryne Tessier au poste de conseillère en gestion de personnel, et ce, à compter du lundi 28 mai 2007, le tout conformément au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Encadrements financiers 2007-2008

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 15 mai 2007.

6.7 Entente de services bancaires

Ce dossier est présenté par madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières. Elle répond aux questions et demandes de précision de mesdames et messieurs les commissaires.

Considérant que l'entente de services bancaires actuelle prend fin le 30 juin 2007 ;

Considérant les négociations faites de gré à gré avec la Banque Nationale du Canada ;

Considérant la recommandation du Comité stratégique du soutien à la mission éducative ;

C-170-05-07 Il est proposé par madame Hélène Roberge :

D'accepter l'offre de services bancaires de la Banque Nationale du Canada qui couvre la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2010 et exige le maintien d'une marge de crédit minimale annuelle de 7 100 000 \$.

D'autoriser la directrice du Service des ressources financières à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.8 Comité d'achats regroupés de la Montérégie – choix d'un représentant de la Commission scolaire

Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, présente et explique ce dossier.

Considérant le départ à la retraite du représentant de la Commission scolaire des Patriotes au Comité d'achats regroupés de la Montérégie ;

Considérant la nécessité de nommer un représentant de la Commission à ce Comité ;

C-171-05-07 Il est proposé par monsieur Yvan Rioux de nommer le directeur du Service des ressources matérielles comme représentant de la Commission scolaire des Patriotes au Comité d'achats regroupés de la Montérégie et que cette autorisation se renouvelle automatiquement d'année en année.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9 Adoption du projet d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives avec la Ville de Carignan

Ce dossier est présenté par monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles.

Considérant que la Ville de Carignan et la Commission scolaire des Patriotes en sont venues à un accord sur un projet de protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives ;

Considérant que le conseil d'établissement de l'école du Parchemin recommande l'adoption ;

C-172-05-07 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter le projet de protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives entre la Commission scolaire des Patriotes et la Ville de Carignan et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer tout document afférent.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.10 Adoption du projet d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives avec la Ville d'Otterburn Park

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 15 mai 2007.

6.11 Location Pavillon des Tilleuls

Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, présente un état de situation sur ce dossier. Il répond aux questions et demandes d'éclaircissement des commissaires.

Mesdames et messieurs les commissaires échangent sur diverses hypothèses pour solutionner la problématique reliée à cet immeuble.

Monsieur Joel Santos propose que le Conseil des commissaires cède l'immeuble et le terrain à un organisme public pour une valeur nominale.

Monsieur Yvan Rioux propose une motion de dépôt pour reporter une décision à ce sujet.

Au terme des échanges, messieurs Joel Santos et Yvan Rioux retirent leurs propositions et madame Line Tessier propose l'adoption d'une résolution demandant une autorisation ministérielle à l'effet de vendre l'immeuble dans l'état où il se trouve comme suit :

Considérant le problème structural majeur découvert au Pavillon des Tilleuls à Beloeil ;

Considérant l'impossibilité d'obtenir des crédits pour le rénover ;

Considérant que cet immeuble n'est plus requis pour les fins pédagogiques de la Commission scolaire des Patriotes ;

C-173-05-07 Il est proposé par madame Line Tessier de demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'autorisation d'aliéner le Pavillon des Tilleuls à Beloeil.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.12 Règlement concernant l'authenticité des documents et désignation des personnes pouvant signer mécaniquement des documents / adoption

▪ Projet de règlement N° 2 concernant l'authenticité des documents

Monsieur Alain Gauthier, secrétaire général, présente ce dossier.

Considérant que l'article 172 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que la commission scolaire doit désigner par règlement les personnes autorisées à attester l'authenticité des documents et des copies qui émanent de la commission scolaire ou font partie de ses archives ;

Considérant que le Comité stratégique de développement politique dans le cadre de son mandat sur la révision des règlements de délégation de pouvoirs a procédé à l'étude du règlement n°2 concernant l'authenticité des documents et en a recommandé l'adoption ;

Considérant que le Comité consultatif de gestion a été consulté sur le projet de règlement précité ;

Considérant que les représentants de l'Association des cadres scolaires et ceux de l'Association des directeurs d'école ont été consultés sur le projet de règlement précité ;

Considérant que le Conseil des commissaires, en séance de travail, a donné son aval au projet de règlement précité ;

C-174-05-07 Il est proposé par monsieur Alain Villemure :

- de recevoir le rapport du Comité stratégique de développement politique sur le règlement n° 2 concernant l'authenticité des documents ;
- d'adopter le projet de règlement n° 2 concernant l'authenticité des documents ;
- d'abroger le Règlement sur l'authenticité, l'attestation et la signature mécanique des documents adopté par le Comité exécutif le 25 avril 2000 ;
- de fixer la date d'abrogation du Règlement sur l'authenticité, l'attestation et la signature mécanique des documents adopté par le Comité exécutif le 25 avril 2000, à la date d'entrée en vigueur du Règlement n° 2 sur l'authenticité des documents, soit le jour de la publication de l'avis public de son adoption.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

▪ **Résolution concernant la désignation des personnes autorisées à apposer mécaniquement leur signature**

Monsieur Alain Gauthier, secrétaire général, présente le dossier susmentionné.

Considérant que l'article 173 de la Loi sur l'instruction publique stipule que «*la signature du président, du directeur général, du secrétaire général ou de toute personne désignée par la commission scolaire peut être apposée au moyen d'une griffe ou remplacée par un fac-similé gravé, lithographié ou imprimé*» ;

Considérant qu'il y a lieu de permettre à certains gestionnaires d'apposer mécaniquement leur signature afin de leur éviter de l'apposer manuellement de façon répétitive sur un document devant être signé en de nombreux exemplaires, lorsque l'obligation ne leur est pas faite de le signer manuellement ;

C-175-05-07

Il est proposé par monsieur Alain Villemure que les personnes désignées ci-après soient autorisées à apposer leur signature au moyen d'une griffe, ou remplacée par un fac-similé gravé, lithographié ou imprimé :

- les directeurs généraux adjoints ;
- les directeurs de service ;
- les directeurs d'école ;
- les directeurs de centre.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.13 Motion de félicitations pour l'école Jacques-Rochelleau.

C-176-05-07

Monsieur Marc-André Lehoux propose une motion de félicitations à l'intention de l'école Jacques-Rochelleau pour souligner le succès de son projet de prévention de la violence en lien avec les jeux vidéo, la télévision, l'ordinateur et les consoles de jeux portables.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION

7.1 Rapport des responsables des Comités stratégiques du Conseil des commissaires – dépôt des comptes-rendus des rencontres

Les comptes-rendus des rencontres du 13 mars 2007 des comités stratégiques du Conseil des commissaires sont déposés.

8. AFFAIRES DIVERSES

Madame Suzanne Chartrand rappelle aux membres du Conseil des commissaires l'invitation à la soirée reconnaissance au Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie le 10 mai prochain.

9. PAROLE AU PUBLIC

Suite à l'intervention d'un parent faite au point «parole au public», monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, apporte des explications sur le dossier de l'organisation scolaire à l'école de la Source.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

- Monsieur Paul St-Onge fait un retour sur l'intervention de deux parents au point «parole au public» concernant leur enfant. Madame Normande Lemieux apporte des explications à ce sujet, elle explique la façon dont les dossiers ont cheminé et l'information transmise aux parents.
- Monsieur Claude Henri s'enquiert du suivi de certains cas de plainte. Madame Normande Lemieux apporte des éclaircissements et souligne l'attention continue qui est portée à ces dossiers par l'administration. Monsieur Jacques Beaudet apporte des explications additionnelles et note le suivi effectué par le Service des ressources éducatives dans les cas le concernant.
- Les membres du Conseil échangent sur le suivi qui sera fait au dossier soulevé ce soir au point «parole au public» par le conseil d'établissement de l'école le Carrefour.
- Madame Suzanne Chartrand annonce la séance de travail du Conseil des commissaires qui se tiendra le 19 juin prochain.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-177-05-07 À 22 h 30, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la présente séance au mardi 15 mai 2007, à 20 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

présidente

secrétaire général

AG/mg